



FRANCE PLUMFOOT



Conseil d'Administration France Plumfoot du Samedi 8 avril 2017

ASSOCIATION France Plumfoot
sous la direction de Ayman Moussa, président de l'association.

Les membres présents sont :

Trang Nguyen (Informaticienne), François Grignard (Ergothérapeute), Fred Viana Gomes (Menuisier), Ayman Moussa (Enseignant-Chercheur), , David Lee (Chômage) et Nicolas Lemmer (Ingénieur)

Les membres absents sont :

Anthony Nguyen (Technicien Vidéo) et Justine Crapanzano (Etudiante)

Le président ouvre la séance à 22h et présente l'ordre du jour :

1. Appel à candidature sélectionneur + cahier des charges.
2. Code conduite des joueurs sélectionnés.
3. Tarif de base pour les animations.
4. Calendrier des compétitions de la saison à venir.
5. Candidature pour l'organisation de la coupe du monde 2019.
6. Finale des Championnats de France, et tournoi moins de 21 ans.
7. Préparation du bilan moral et du bilan financier.
8. Page Facebook.

1. Appel à candidature sélectionneur. Définition du cahier des charges du sélectionneur.

Ayman : Présentation du problème. Actuellement on ne donne aucune consigne spécifique pour le sélectionneur. En vue du prochain appel à candidature, ne pourrait-on pas définir ensemble un cahier des charges ? Avec un nombre minimum de compétitions auquel le sélectionneur doit assister, un protocole précis pour communiquer sa sélection etc.

Fred : Et aussi peut-être une méthodologie à employer dans sa sélection ?

François : Je pense qu'il est important de laisser une part de créativité au sélectionneur. Rentrer dans les détails de la méthodologie à appliquer est peut-être dangereux.

Ayman : Et que pensez-vous de la possibilité de donner un pouvoir de veto au CA ? En cas de vrai problème avec la sélection ?

François : Encore une fois, j'insiste pour ne pas entamer la liberté du sélectionneur. Par ailleurs je rappelle que de nombreux membres du CA étant des joueurs qui peuvent potentiellement être sélectionnés, il y a un conflit d'intérêt manifeste. Ceci étant, on peut éventuellement réfléchir à un mandat plus court. Par exemple une durée de 1 ou 2 ans au bout de laquelle la position du sélectionneur est réévaluée.

Trang : On parle beaucoup des contraintes que l'on va fixer au sélectionneur mais ... on lui donne quoi en échange ? Ça ne peut pas aller dans un seul sens. Est-ce qu'on ne peut pas réfléchir à une forme de rétribution ?

Ayman : Franchement pour moi c'est non. On fait de l'associatif ! Moi je demande rien pour mon poste de président, je ne vois pas bien pourquoi on financerait un truc alors qu'on est une petite association.

David : Il est possible d'avoir des salariés dans des associations, ce n'est pas contradictoire avec le statut associatif. Et quelque part moi aussi je trouve normal d'offrir quelque chose en échange : tout le monde n'est pas forcément aussi passionné ou impliqué, c'est aussi l'associatif.

François : Finalement il nous faut donc essayer de poser un cadre offrant suffisamment de liberté au sélectionneur et aussi réfléchir à des contreparties. On pourrait par exemple réfléchir à un budget annuel pour le poste de sélectionneur, pour le couvrir pour les compétitions.

David : Plutôt que le budget on pourrait prendre un carte SNCF pour lui permettre de aller de clubs en clubs ?

Ayman & François : C'est probablement trop cher et dépasse de beaucoup nos moyens ...

Ayman : En plus des points évoqués précédemment, il faudrait que l'on trouve moyen de valoriser l'implication du sélectionneur durant les compétitions. C'est un peu dur de demander à ce que le sélectionneur ne joue pas aux compétitions nationales (même si personnellement

je pense que ça devrait être le cas), mais on peut dire que le sélectionneur ne peut être défrayé (en partie) QUE si il ne joue pas (c'est en l'occurrence le cas pour les compétitions internationales notamment).

François : Et il pourrait aussi utiliser le budget lors de stage ou visite d'un club d'ailleurs.

Ayman : Il reste la question de la dream team qui pour moi cette année a quelque part été un échec. Autant la dream team 1 est effectivement compréhensible, autant la deuxième a été faite un peu à la va vite. Je ne sais pas si c'est finalement une bonne idée de confier la décision de cette dream team au sélectionneur.

Trang : Pour moi là aussi il y a un conflit d'intérêt : le sélectionneur a tout intérêt à prendre l'option qui assure le plus son mandat. L'Open de France est une occasion en or pour entraîner sa sélection et c'est pas forcément évident de faire abstraction de ça.

François : Je suis aussi d'accord, on peut tout au plus faire savoir aux joueurs dans leur ensemble que le CA encourage la constitution d'équipe de haut niveau inter-clubs sans avoir pour autant une solution à leur offrir pour les désigner.

Ayman : OK, c'est dommage qu'on n'ait pas trouvé de solution, peut-être qu'une idée apparaîtra plus tard. Je propose donc le résumé suivant :

- Suite au bilan financier de cette année on aura une idée plus claire du budget que l'on pourra allouer au sélectionneur pour la saison suivante. On pourra procéder comme cela chaque année.
- Le sélectionneur peut piocher dans ce budget comme il l'entend, avec la contrainte : pour toutes les compétitions nationales, il ne peut utiliser le budget que si il ne participe pas à la compétition, en se concentrant donc uniquement sur son rôle de sélectionneur.
- Le sélectionneur est tenu de participer à au moins 2 compétitions nationales par année.
- Le sélectionneur est tenu de participer à la compétition internationale chaque année (Coupe d'Europe où Coupe du Monde).
- En cas d'imprévu, si il ne peut pas venir, il est tenu de désigner un remplaçant (qui aura le droit d'utiliser le budget à sa place).
- En plus de la sélection des joueurs, le sélectionneur doit désigner un capitaine d'équipe.
- Si un joueur demande des explications concernant sa propre sélection ou non-sélection (voir ci-bas pour le code de conduite des joueurs), le sélectionneur est tenu de lui répondre. Ces échanges ne se faisant que par voie privée.
- C'est par le CA qui, en amont de la sélection, récupère la liste des personnes disponibles pour la prochaine échéance internationale et la communique au sélectionneur. Le CA fixe aussi une date pour la sélection. Enfin, c'est le CA, via le site web plumfoot.net qui communique publiquement la sélection de l'équipe de France. Le sélectionneur ne communique donc pas la liste aux joueurs directement.
- Il n'y a pas de mission "dream team" pour le sélectionneur.

Vote de la proposition : pour à l'unanimité.

2. Code de conduite des joueurs sélectionnés.

Ayman: suite aux différents problèmes de communication durant les deux dernières années, il faudrait définir un code de conduite pour les joueurs, ou une voie de recours ou contestation. Par exemple, peuvent-ils passer par le CA ?

François : CA, c'est dangereux, et le CA contient des joueurs. Pour moi, la seule voie : par le sélectionneur (en privé).

Trang : Oui, mais si le sélectionneur n'est pas d'accord ? C'est pas bien d'avoir le CA ?

François : mais il y aura toujours des gens pas d'accord ! Par contre on demande au sélectionneur de justifier son avis concernant le joueur quand celui-ci le demande.

Ayman : OK, voici une proposition :

Le CA interdit purement et simplement aux joueurs sélectionnés de discuter de la sélection avec le sélectionneur en mettant en copie le reste de l'équipe, sous quelque forme que ce soit (mail, facebook). À chaque convocation des joueurs sélectionnés, le CA rappellera cette consigne qui, pour laquelle une infraction vaut radiation de l'équipe. Un joueur (sélectionné ou non) souhaitant éclaircir un point concernant la sélection se doit de contacter le sélectionneur personnellement et celui-ci est alors tenu de justifier sa décision, mais uniquement concernant le joueur concerné. Il est bien évident que le sélectionneur n'a nul besoin de justifier sa décision concernant un autre joueur que celui qui le contacte.

Nico : Oui mais si des gens ne sont pas au courant, c'est un peu bizarre de mettre cette sanction.

Ayman : c'est justement pour ça qu'on rappellera la règle à chaque convocation. Du coup, vote pour la proposition précédente ?

Vote de la proposition : 5 pour, 1 contre

François : Pour l'appel à candidature, il faudrait le faire à l'Open et un article sur internet.

3. Tarif de base pour les animations.

Ayman : Suite à une demande récente d'une entreprise, Anthony m'a suggéré que le CA statue sur un tarif fixe pour les prestations. David, comment fonctionnes-tu de ton côté ?

David : Dans les maisons de quartier, on fait des prestations de 2h (ou 1h30 minimum). Il s'agit de groupe de 18 personnes, pour du freestyle. Je facture alors 140€ les deux heures (avec un seul intervenant). Je ramène les volants (le tarif inclut l'usure de ceux-ci). Il faut bien dire que notre offre est une réelle compétence et que la pratique de notre sport est inédite, ne

pas hésiter à valoriser cela.

Ayman : Les tarifs d'Antho étaient bien plus bas : 35€ l'heure de l'intervenant. Je pense que c'est bien de garder à l'esprit cette fourchette, et ne pas hésiter à reconsidérer les tarifs à la hausse, vue que David semble y arriver.

François : Par ailleurs cet argent pourrait être utilisé par les clubs pour financer les voyages de leurs joueurs.

4. Calendrier des compétitions de la saison 2017-2018.

Proposition de calendrier : on suit le modèle de cet année, automne-hiver-printemps avec 1 compétition en novembre/décembre, 1 en janvier/février, 1 en mars/avril.

François : Puisque la première compétition arrive très vite, on peut la laisser à Paris où on est pour l'instant à peu près sûr d'y arriver.

Ayman : Entendu. Et au vu de la manière dont se déroule cette compétition à Dunkerque (au passage David, bravo pour ton boulot, c'est nickel !), je propose de reprendre le même créneau pour Dunkerque l'an prochain (mars-avril). Enfin, on laisse ouvert celle de janvier-février pour Marseille, Canteleu ou Rennes. On discutera de cela avec les concernés à l'Open.

Vote de la proposition : pour à l'unanimité.

5. Candidature pour l'organisation des championnats du monde.

Ayman : Il faut du monde pour monter un dossier de présentation du CRJS. Merci de diffuser l'info au sein de vos clubs, toute aide est la bienvenue.

6. Finale du championnat de France et tournoi moins de 21 ans.

Ayman : Les dates des phases finales ayant été arrêtées (24-25 juin), nous serons d'ici la fin du WE qui sont les qualifiées. Nous avons déjà deux personnes non disponibles le samedi. Je propose donc de faire un sondage dès la semaine prochaine auprès des qualifiés, afin de décider si on maintient l'ordre double le samedi puis simple le dimanche, ou bien si on inverse cette fois-ci. Par ailleurs, que pensez-vous, en marge des phases finales, d'organiser une compétition (simple uniquement) pour les jeunes de moins de 21 ans ?

François : C'est une idée. Pour ne pas trop détériorer le déroulement des phases finales, on peut par exemple l'étaler sur les deux jours. Ou à la limite que la journée du simple (puisque'il n'y a que 8 joueurs de toutes les façons). Une manière de s'en sortir c'est de ne prendre que 4 joueurs.

Vote pour une proposition de 4 joueurs de moins de 21 ans : 5 contre, 1 pour.

Proposition alternative : on sélectionne 8 joueurs de moins de 21 ans et on réfléchit à un système en marge de la compétition de simple. Toutefois, cela ne pourra être réellement acté qu'une fois qu'on aura fait le décompte des joueurs présents, notamment en provenance de

Dunkerque ou Marseille.

Vote : pour à l'unanimité.

7. Préparation du bilan moral et du bilan financier.

Nico et Ayman s'occupent du bilan financier, François et Ayman du bilan moral.

8. Page Facebook

Ayman : Je pense qu'il est temps que France Plumfoot ait une page Facebook. Pour l'instant j'utilise celle du club de Paris pour diffuser les infos, c'est un peu moyen.

François : Mais on en a une ! Elle est juste un peu abandonnée. J'ai les droits, je vais t'ajouter admin.

Ayman : Entendu, je la mettrai à jour.

à 00h00, le Président lève la séance

Le président
Ayman Moussa

Le trésorier
Nicolas Lemmer

